

Conseil d'école de l'École de Violine de Clessé

Mardi 14 Juin 2022

Présents :

Éducation Nationale : Mme GAILLARD (Directrice et enseignante) ; Mme HURY (enseignante) ; Mme GATARD (enseignante) ; Mme JENOT (enseignante)

Municipalité : Mme BLANCHARD (adjointe chargée aux affaires scolaires) ;

Représentants des parents d'élèves : Mme GERMAIN Eloïse, Mme ROUX Sidonie, Mme DIAS COUTO Céline, M. DAVID Benoit ;

Association des Parents d'Élèves : Mme AIGUILLON Sylvie (présidente) ;

Délégué de classe : Eléna DAVID, Jules GUERINEAU.

Excusés : M. MIRVAL (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Bressuire) ; Mme SOULARD (Maire de Clessé) ; Mme PINEAU (enseignante, décharge de direction),

Présidente de séance : Mme GAILLARD Isabelle

Secrétaire : Mme GATARD Audrey

Parole aux délégués de classe de CM1 CM2/CE1 CE2

Demandes :

- les élèves souhaitent un banc de l'amitié : **deux bancs (bois de palettes) seront donnés par l'APE, puis ils seront peints par les élèves. Ce projet se fera l'année prochaine ;**

- il faudrait appliquer davantage le Permis Citoyen. **Mme GAILLARD rappelle que le permis citoyen s'applique sur le temps des récréations, de la cantine, des sorties scolaires... et qu'il existe un règlement de classe propre à chaque classe. Les enseignantes appliquent le Permis Citoyen à chaque fois que c'est justifié.**

Mme BLANCHARD a rappelé aux cantinières qu'il ne fallait pas hésiter à appliquer le permis dès que nécessaire.

- il faudrait demander aux employés municipaux de récupérer les ballons sur les toits et de réparer les échasses (à faire dans l'été). **Mme GAILLARD précise que ce n'est pas aux parents d'élèves d'aller sur le toit de l'école récupérer les ballons.**

- serait-il possible de rehausser le grillage derrière les buts, pour éviter que le ballon sorte sans arrêt ? : **cette demande est difficilement réalisable ;**

- racheter du matériel de cour : seaux, pelles, anneaux pour les pieds.. **Il y aura du nouveau matériel à la rentrée.**

- délimiter un terrain pour jouer à la balle aux prisonniers : **un planning pourrait être établi pour jouer à la balle aux prisonniers sur le terrain de foot ;**

- acheter des mangas pour la bibliothèque : **ça sera fait pour la rentrée.**

- **les enfants remercient la municipalité pour la pose des cloisons dans les urinoirs.**

Effectifs Prévisionnels pour la rentrée de l'année scolaire 2022 2023

12 : PS 7 : MS 14 : GS 13 : CP 5 : CE1 14 : CE2 8 : CM1 10 : CM2
soit un total de **83** élèves et **55** familles

Organisation Pédagogique

- Mme HURY Valérie : pour la classe des TPS, PS, MS et GS. + ATSEM : **Mme BRUNET Adeline ;**

- Mme GAILLARD Isabelle : pour la classe des GS et CP + l'enseignant(e) effectuant la décharge de direction, qui n'est pas nommé(e) à ce jour ; + une aide **Mme Laurence ROY**, de 9 h 00 à 11 h 15 ;

- Mme GATARD Audrey : pour la classe des CE1 CE2 ;

- Mme JENOT Julie pour la classe des CM1 CM2.

Depuis la rentrée 2020, le Ministère de l'Éducation Nationale, demande à ce que les effectifs des classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1 hors éducation prioritaire, ne doivent pas dépasser 24 élèves par classe.

C'est pourquoi, nous devons répartir les GS en deux groupes. Nous effectuerons cette répartition en fonction des mois de naissance.

Les familles seront informées avant les grandes vacances.

La rentrée des TPS, se fera uniquement à partir de **Janvier 2023**, afin de pouvoir accueillir les élèves dans les meilleures conditions possible. Mme BLANCHARD précise que la municipalité est d'accord pour cette organisation, cependant il faudra veiller à ce que les familles qui souhaitent inscrire leur enfant en TPS dès le mois de septembre, ne fassent pas le choix d'inscrire leur enfant dans une autre école.

Activités pédagogiques et sorties scolaires : (d'avril à juillet 2022)

- reprise des **ateliers de cuisine** pour la classe des TPS PS et MS le vendredi à chaque **fin de mois**,
- la classe des TPS PS et MS fait *l'école dehors* une **fois par semaine** si le temps le permet ;
- le **mardi 4 avril** : les CE1 CE2 ont participé à une rencontre USEP à/et avec l'école de Chiché, et de la Chapelle St Laurent. Au programme : **randonnée et basket**.

- le **jeudi 7 avril** : tous les élèves, ont fêté le 100^e jour d'école, participant à des activités sportives. Les familles étaient invitées à réaliser une collection de 100. Les collections ont été exposées dans la salle de motricité.

= *Les enseignantes remercient toutes les familles qui ont participé.*

- le **lundi 11 avril** : MME Annick VERGER et MME Michèle GUILLOTEAU, de l'Association Moncoutant Sans Frontière sont venues à l'école. Elles ont proposé à toutes les classes différentes activités : **découverte d'un film retraçant la vie d'une écolière du Burkina Faso, lecture de conte, exposition d'objets, initiation à l'Awalé...**

- le **vendredi 15 avril** : Concert des élèves de CM1 CM2 à la salle de La Chênaie à Moncoutant.

= *Merci à Mme SOULARD pour sa présence.*

- le **vendredi 6 Mai** : troisième intervention de l'équipe des apiculteurs bénévoles du rucher communal de Clessé : M. BIROT, M. BOURREAU, M. HUT et M. ROCHER. Les élèves de toutes les classes ont pu apprendre comment **récolter le miel et le mettre en pot**.

- le **vendredi 20 mai** : l'équipe pédagogique a organisé des portes ouvertes. Les enseignantes ont accueilli 10 familles. L'APE a offert un verre de l'amitié à ces nouvelles familles.

= *Merci à Mme AIGUILLON pour sa présence.*

- le **jeudi 2 juin** : les GS/CP et les CE1 CE2 ont participé à une rencontre sportive : le P'tit Tour USEP, à/et avec l'école de la Chapelle St Laurent et de l'Absie. Différents ateliers étaient proposés aux élèves : **kart, jeu des déménageurs, parcours à vélo avec obstacles, apprendre à porter secours...**

- le **vendredi 3 juin** : les PS MS et les CM ont participé à une rencontre USEP « **Le Printemps des maternelles** » à Clessé avec les écoles de La Chapelle St Laurent, Moncoutant, Chanteloup et Courlay. *Cette rencontre a été organisée par la classe des CM de Clessé = gestion des ateliers avec les plus jeunes, choix du goûter, rédaction d'un courrier à Mme Le Maire de Clessé pour pouvoir utiliser la salle des sports...*

- le **vendredi 10 juin** : les élèves de la TPS au CM2 sont allés au **Parc Aventure de Chantemerle** pour leur sortie de fin d'année. Le montant total de cette sortie (entrée + cars) a été financé : par l'APE, le CCAS de Clessé (*Merci à eux*) et par le compte USEP de l'école.

= *Les enseignantes remercient tous les accompagnateurs, sans qui cette sortie n'aurait pu avoir lieu.*

- le **dimanche 26 juin** : Fête des écoles. Les élèves présenteront leur spectacle.

- le **mardi 28 Juin** : les CE1/CE2 vont participer à une rencontre USEP, à Clessé avec les classes de La Chapelle St Laurent et de Chiché.

- le **vendredi 1er Juillet** : les maternelles participeront à une rencontre USEP avec l'école du Breuil Bernard à Clessé.

- le **lundi 4 Juillet** : les GS/CP participeront à une rencontre USEP avec l'école de La Chapelle Saint Laurent à Clessé.

- le **mardi 5 juillet** : sortie au plan d'eau de Clessé pour tous les élèves.

Pour rappel, la plupart de ces activités/sorties est mise en ligne sur le site internet de l'école : : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/Clesse>

Les séances de natation :

- du **22 novembre au 28 janvier** soit 8 séances pour les CM1 CM2 les jeudis de 10 h 45 à 11 h 25 ; les dernières séances ont dû être annulées,

- du **28 février au 6 mai** soit 8 séances pour les CE1 CE2 les jeudis de 10 h 45 à 11 h 25 ;

- du **9 mai au 1er juillet** soit 8 séances pour la classe des GS/CP : les mardis de 10 h 00 à 10 h 40.

Le transport est financé par AGGLO2B et les entrées à la piscine sont financées par la mairie.

Depuis l'année dernière, deux maîtres nageurs sont présents sur le bassin. Un pour la surveillance, le 2e pour prendre en charge un groupe.

= *Les enseignantes remercient les parents qui ont passé la formation et qui ont accompagné les élèves. Sans accompagnateur les élèves ne pourraient aller à la piscine.*

Une réunion pour l'organisation des séances de natation pour l'année prochaine a eu lieu le jeudi 2 juin 2022.

L'AGGLO 2B a annoncé, que le financement des séances de piscine est devenu trop cher et que la priorité sera donnée aux classes de GS CP et de CM. Les élèves de CE n'iront plus à la piscine.

De plus, les séances auront lieu 2 fois par semaine pendant 5 semaines.

Vie de l'école

- **Budget : dépenses/recettes**

Présentation du budget de l'école.

- **Projet Orchestre à l'École** : le conseil municipal a sollicité l'équipe pédagogique pour proposer la candidature de l'école pour ce projet.

Les enseignantes ont décidé de répondre favorablement à cette demande.

Un orchestre à l'école est un dispositif permettant à tous les élèves d'une même classe, d'une école publique ou privée du territoire, de former un ensemble orchestral pendant trois années consécutives du CE2 au CM2, soit de septembre 2022 à juin 2025.

La candidature a été envoyée conjointement par Mme SOULARD et Mme GAILLARD le 21 février dernier.

Le 6 mai 2022 nous avons reçu la réponse. **L'école de Clessé a été sélectionnée pour participer à ce projet.** Parmi 14 candidatures, 4 écoles ont été sélectionnées (École de Violine de Clessé ; École du Moulin de l'Absie ; l'école d'Ernest Pérochon de Cerizay ; et l'école de Dugesclin à Bressuire).

Une réunion est prévue le mercredi 15 juin pour l'organisation de ce projet.

Budget pris en charge par la municipalité pour un montant de 3300 € par an sur 3 ans soit un montant total de 9900 €.

- Labellisation Génération 2024 :

Au début janvier 2022, l'équipe pédagogique a posé sa candidature, pour que l'école puisse bénéficier de la labellisation Génération 2024.

La labellisation Génération 2024, vise à développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

En mai 2022, l'école de Violine a obtenu cette labellisation pour une durée de trois ans.

Sécurité :

Au cours de l'année, nous devons effectuer trois exercices d'incendie, deux exercices attentat/intrusion (confinement et évacuation) et un exercice risques majeurs (sismique, tempête...).

Le 1er exercice d'incendie a eu lieu le **mardi 28 septembre 2021**. Le 2e exercice d'incendie a eu lieu le **jeudi 10 mars 2022**.

Le 3^e exercice incendie aura lieu le **mardi 21 juin 2022**.

Le 1er exercice risque majeur : pour une intrusion, a eu lieu le **jeudi 18 novembre 2021**. Le 2e exercice risque majeur : séisme, a eu lieu le **vendredi 18 mars 2022**

Demands faites à la municipalité :

Travaux effectués :

- des séparations entre les urinoirs du côté élémentaire ont été installées.

Demands :

- Mme GAILLARD réitère sa demande d'une ATSEM, à temps complet, pour la classe des GS/CP pour l'année 2022 / 2023 : **Mme BLANCHARD n'a pas de réponse à apporter pour l'instant, il y aura une réunion de conseil fin juin où la décision sera prise.**

Mme GAILLARD précise que seuls les effectifs ne justifient pas la demande, mais que toutes les contraintes liées au manque d'ATSEM dans la classe doivent être pris en compte : préparation des ateliers, aide au quotidien d'un groupe pendant que la maîtresse s'occupe de l'autre groupe...

- faire le nécessaire pour que les élèves puissent à nouveau utiliser le « tape fesses » côté élémentaire : **Mme BLANCHARD précise qu'il faut le déplacer car il est trop près du mur, selon la commission de sécurité.**

Intervention de la municipalité

- Les paniers de basket achetés par l'APE, devraient être installés pendant les vacances d'été.

Parole donnée aux représentants des parents d'élèves :

- **Est-ce qu'il est possible d'avoir plus d'explications sur le choix des langues (Arabe, Turc et Portugais) ?**

Que vont faire les enfants qui ne prennent pas l'option ?

Mme GAILLARD relit un extrait document transmis aux familles :

Les cours optionnels d'EILE (Enseignements Internationaux de Langues Étrangères) sont ouverts à tous les élèves du CE1 au CM2. Ils durent environ 1 h 30 par semaine, quelle que soit la langue choisie, en plus des heures de classe obligatoires.

Les cours ont lieu généralement après la classe ainsi qu'en fonction des autres jours négociés avec les personnes concernées, le mercredi, matin et/ou après midi, et/ou le samedi matin. Ils peuvent regrouper des élèves qui proviennent de différentes écoles et peuvent donc se dérouler dans une école différente de celle où votre enfant est scolarisé. Ce sera à vous de le conduire et de venir le chercher le cas échéant, dans le lieu défini pour ce enseignements.

- **Les poux => ils sont trop présents. Re-sensibiliser les parents.**

Un mot sera distribué aux familles en fin de semaine.

- **Selon les élèves, le climat de classe en particulier celui des CE s'est amélioré.**

Mme GAILLARD souligne que, comme évoqué lors du dernier conseil d'école, des actions étaient bien mises en place par l'équipe pédagogique et qu'il fallait du temps pour pouvoir en mesurer les effets.

- **Les représentants des parents remercient l'équipe enseignante pour les projets mis en place dans l'année.**

Parole donnée à la présidente de l'APE :

- **Vente objets personnalisés :**

Très belle action qui a eu du succès. Remerciements aux enseignantes qui ont pris de leur temps pour faire réaliser aux enfants les dessins.

- **Vente pizzas et bières :** le résultat financier est similaire à l'année dernière.

- **Fête de fin d'année :** pour rappel, elle aura lieu le dimanche 26 Juin.

L'association des parents d'élèves souhaite remercier la municipalité ainsi que les enseignantes pour leurs aides et leurs soutiens tout au long de l'année.